



Rapport d'activité 2019

Mot du Président.....	2
Présentation de la Fondation.....	3
Organisation.....	5
Ressources humaines	7
Gestion & Accueil des résidents.....	10
Soins.....	12
Animation	13
Restauration.....	15
Intendance.....	17
Finances	20



Mot du Président

L'exercice 2019 doit être considéré comme une année de consolidation en suite de la réouverture des Arénières en 2018, en particulier, dans le domaine de l'organisation des soins avec la mise en œuvre progressive des équipes dotées d'assistantes en soins et santé communautaire (ASSC).

2019, coïncide avec le développement de mesures environnementales pour réduire les déchets plastiques, en supprimant les pailles plastiques au profit de pailles en sucre de maïs et de betterave et pour limiter la consommation d'eau, en faisant l'acquisition d'économiseurs d'eau sur les pommeaux de douches.

Côté finances, le secteur des EMS en Suisse était en conflit avec les assureurs depuis 2011 à propos du financement du temps de communication au sujet du bénéficiaire (CSB). En 2019, à la suite d'un jugement du Tribunal fédéral, les assurances ont payé les arriérés aux EMS. Pour la Fondation la Vespérale, cela représente CHF 189'345.00.

Rouverts en 2018, les appartements de la Résidence des Arénières n'ont pas eu le succès escompté. Les alternatives de transformation en immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) ou en chambres EMS ont été évaluées. De concert avec le département de tutelle, la Fondation a décidé de prendre l'option de la transformation de la Résidence en chambres EMS, ce qui portera à la fin des travaux, l'EMS des Arénières à 86 chambres, dont deux affectées aux prestations d'unité d'accueil temporaire de répit (UATR).

Pour conclure, il me plait de souligner l'engagement des cadres et des collaborateurs dans la conduite des activités de la Fondation et dans l'accompagnement des résidents au quotidien, afin de leur garantir bien-être, sécurité, confort et qualité de vie.

Pierre MARTIN-ACHARD
Président du Conseil de Fondation

Présentation de la Fondation

Mission

Accompagner des personnes de dépendance variable et leurs proches en préservant, dans les limites de nos contraintes légales et institutionnelles, leur autonomie, leur pouvoir de décision, leur dignité et leur offrir un lieu de vie chaleureux, rassurant et sécurisant.

Principes directeurs

- Mettre la pluridisciplinarité au cœur de nos pratiques
- Etre transparent et communiquer sur nos façons de faire
- Respecter autrui, ses idées, ses différences
- Privilégier la notion de « faire avec » plutôt que celle de « faire à la place de »
- Ne pas penser pour l'Autre
- Préserver le tissu socio-relacionnel des résidents
- Participer par son attitude souriante, au caractère chaleureux et convivial de la résidence



Le logo actuel de la Fondation a été choisi fin 2013.

C'est un V stylisé qui ressemble et rappelle un cœur. Sa texture reflète le mouvement et l'énergie.

Etablissements

« Poterie »

Situé au cœur du quartier de la Servette, à quelques pas, se trouvent deux parcs, Geisendorf et Beaulieu, ainsi que de nombreux commerces et restaurants. Ce site dispose de 73 chambres individuelles, réparties dans deux tours reliées par une « Galette ». Chaque chambre est équipée d'une salle de douche avec sanitaire privé, d'un lit, d'une table de chevet et d'une armoire.



« Arénières »

Situé au cœur du quartier de la Jonction, au bord de l'Arve, le site des Arénières a ré-ouvert ses portes le 23 mars 2018. Il compte 62 chambres entièrement rénovées avec salle de bain privative et du nouveau mobilier.



Résidence d'appartements avec services pour personnes indépendantes en âge AVS des Arénières

Entièrement rénovée en 2018 avec des services adaptés et personnalisés et idéalement située sur la pointe de la Jonction, la Résidence offre 27 appartements de 2 et 3 pièces pouvant accueillir des seniors seul(e)s ou en couple.



Organisation

La Fondation la Vespérale est une fondation de droit public sise rue de la Poterie 35, 1202 Genève. Elle a pour but la construction, la gestion et l'exploitation, sur le territoire du canton de Genève, de pensions, homes ou foyers d'accueil pour personnes âgées. Au 31 décembre 2017, elle gère deux E MS : Arénières et Poterie ainsi que des appartements pour personnes en âge AVS. S'agissant d'une fondation de droit public, la Fondation n'est pas inscrite au service de surveillance des fondations.

Composition du Conseil de Fondation

Au 31 décembre 2019, le Conseil de Fondation est composé de :

- Monsieur Pierre Martin-Achard, président *
- Madame Nadine Béné, vice-présidente *
- Madame Nathalie Bornozy, *
- Madame Sophie Courvoisier,
- Monsieur Christian Frey,
- Madame Jacqueline Gorgoni,
- Madame Françoise Sapin

Membre démissionnaire au 15 novembre 2019 :

- Madame Céline Le Joncour-Brülhart

Membre avec voix consultative :

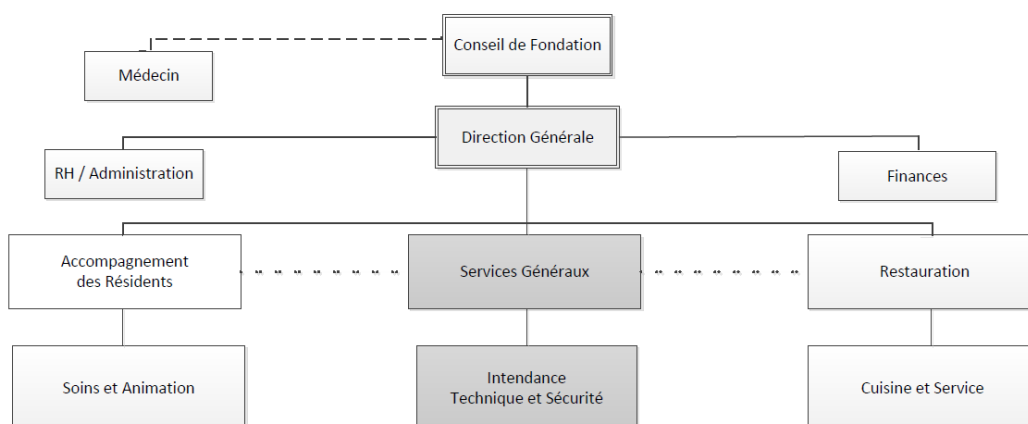
- Monsieur Adrien Bron

* : signature collective à deux

Le mandat des membres du Conseil de Fondation court jusqu'au 30 novembre 2023 par arrêté du Conseil d'État du 14 novembre 2018.

La direction générale de la Fondation est assurée de manière collégiale, par :

- Madame Céline Boisier, Directrice
- Monsieur Vincent Monico, Directeur



La direction s'appuie sur les compétences des responsables de secteur pour assurer la conduite opérationnelle des activités de la Fondation.

Dans ses relations avec l'Etat de Genève, la Fondation, à l'instar de l'ensemble du secteur des EMS est rattachée, depuis le 1^{er} janvier 2017, avec la Direction Générale de la Santé. C'est avec cette entité que la Fondation négocie le contrat de prestations 2018-2021 et le prix de pension 2018.

La Fondation est membre de la FEGEMS depuis le 1^{er} juillet 2019.

Ressources humaines

Présentation

Dans le strict respect de ses collaborateurs et tout en garantissant transparence et professionnalisme, le département des ressources humaines est responsable de :

- la gestion de la rémunération, des assurances sociales ainsi que les activités liées à l'administration du personnel de la Fondation,
- la mise en œuvre des formations pour les collaborateurs et qui répondent aux besoins spécifiques des métiers de la santé, de l'hôtellerie, de l'animation et de l'administration, l'élaboration et du suivi du budget du personnel,
- la mise en place des actions de recrutement selon les besoins des départements, suivre les collaborateurs tout au long de leur carrière tenant compte du bon équilibre entre vie professionnelle et privée,
- du respect de l'application des lois et règlements liés à la gestion du personnel.

Notre cadre légal est la Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux (LPAC – B 5 05).

Label Employeur responsable « 1+ pour tous »

La Fondation est titulaire du label « 1+ pour Tous, Employeur Responsable », depuis le 10 décembre 2013.

Cette reconnaissance décernée aux acteurs économiques privés ou publics est destinée aux entreprises qui engagent (à compétences égales) ou qui participent activement au recrutement de personnes sans emploi résidant dans le canton de Genève. Il a été créé pour favoriser le retour en emploi de personnes discriminées sur le marché du travail, soit à cause de leur âge, d'un handicap, d'une interruption volontaire de leur parcours professionnel ou d'une période trop longue au chômage.



Personnel

Effectifs au 31 décembre 2019	Arénières	Poterie	Fondation
Nombre d'ETP du personnel soignant	35.90	36.35	-
Nombre d'ETP du personnel socio-hôtelier	18.90	23.90	-
Nombre d'ETP du personnel administratif	2.00	1.40	4.90

Le nombre d'ETP mentionné est le nombre d'ETP au 31.12.2019. Le personnel de la Fondation travaille en support ou en direction auprès des EMS (répartition comptable en fonction du nombre de lits).

Formation

En 2019, l'accent a été mis sur la formation pluridisciplinaire, sur les thèmes suivants :

- La communication non violente (CNV) dispensée par Emmanuelle Vidick.
- La participation à la volée pilote de la formation en « soins palliatifs » organisée par la Fegems.

Et sur la formation continue, pour l'équipe du restaurant, sur « l'hygiène – bonnes pratiques » dispensée par le laboratoire Abiolab avec lequel nous collaborons.

Fonctions	Jours de formation	Part salaire brut en CHF des heures consacrées à la formation (hors coût de la formation pour elle-même) *
Aides soignantes non qualifiées	162.0	53'317.44
Aides en soins et en accompagnement	0.0	0.00
Aides soignantes qualifiées	110.0	39'397.60
Assistants en soins et santé communautaire	7.0	2'778.16
Infirmières	73.0	35'332.00
Total général	352.0	130'825.20

* Le salaire brut est calculé selon l'outil de paie valeur 31.12.2019.

Projet EdS (Emplois de solidarité) / Bourse à l'emploi

Ce projet du Service d'aide au retour à l'emploi (SARE) de l'Office cantonal de l'emploi (OCE) a pour objectif l'insertion de personnes en emploi de solidarité (EdS) dans des fonctions d'aides-soignantes et de femmes de chambres, au sein des établissements médico-sociaux (EMS).

L'équipe de projet est constituée, en sus de la Vespérale, des EMS de Vessy, de MRPS et les Résidences Notre Dame ainsi que de la Fondation Pro Juventute et de la Croix-Rouge Genevoise.

Après plusieurs séances du groupe de travail et une bourse à l'emploi organisée par l'OCE en septembre 2019, 6 candidates sur les 16 présentes à la journée de recrutement ont été engagées dans les EMS du projet, dont 2 aides-soignantes à la Vespérale.

En avril 2020, le comité de pilotage se positionnera sur la suite du projet (soit une nouvelle bourse à l'emploi avec l'équipe projet actuelle ou le déploiement aux autres institutions).

Apprentissage (AFP)

La Fondation a cœur de favoriser l'insertion des jeunes, notamment en difficultés scolaires, dans le monde professionnel.

Les ICUS de Poterie et des Arénières ont été formées pour devenir Formatrices d'apprenti.es (FPP) par le centre de formation EduPros, afin de transmettre leur savoir faire, encadrer et accompagner les apprenti.es tout au long de leurs parcours d'apprentissage.

A la rentrée scolaire 2019-2020, la Fondation a pu ainsi engager 2 apprenties d'Aides en soins et accompagnement AFP, soit une par site, pour une durée de deux ans.

Stages

La Fondation propose des places de stages, et a accueilli en 2019, dans le cadre de :

- **Formations scolaires**, des élèves de HEDs en « Bachelor en soins infirmiers » de 1^{ère} année. La Fondation dispose d'un praticien formateur pour l'encadrement des étudiants de l'HEDs depuis le 12.09.2014.
- **Validation des Acquis**, des assistantes en soins et santé communautaires (ASSC) pour la validation des actes médicaux techniques (AMT).
- **Formation professionnelle**, des Auxiliaires de santé Croix-Rouge.
- **Réinsertion professionnelle** : des assurées de l'OCE en requalification, en qualité d'Aide en soins et accompagnement, dans le cadre du dispositif de formation à l'emploi (DFE) et des femmes de chambre en réinsertion, en partenariat avec OSEO Genève et la Fondation agence TRT.

Gestion & Accueil des résidents

Présentation

Afin de faciliter les démarches administratives des personnes souhaitant résider dans l'un de nos établissements ainsi que pour nos résidents, le département de la gestion administrative des résidents est responsable de :

- L'accompagnement des personnes candidates à un séjour dans les démarches administratives préalables (liste d'attente) ;
- La formalisation à l'entrée du résident ;
- L'accompagnement des résidents dans certaines démarches administratives.

Taux d'occupation pour 2019

	Valeur cible	Arénières	Poterie
Optimiser le taux d'occupation eu égard à la liste d'attente en EMS.			
Taux d'occupation moyen annuel {nombre de journées réalisées sur l'année considérée / nombre de journées réalisables (nombre de lits x 365)}	98 % en moyenne annuelle	99.62 %	99.53 %

Poterie

Nombre de nouveaux residents	21
Moyenne d'âge des résidents entrants	86 ans
Nombre de décès	17
Moyenne d'âge des résidents décédés	87 ans
Nombre de sorties (transfert vers une autre institution)	2
Moyenne d'âge des résidents sortis	86 ans
Nombre de résidents venus des HUG (Belle-Idée, Trois-Chênes et Loex)	16
Nombre de résidents venus du domicile	2
Nombre de residents venus d'autres établissements (Clinique Jolimont, Bellerive, etc)	3

Arénières

Nombre de nouveaux residents	13
Moyenne d'âge des résidents entrants	82 ans
Nombre de décès	11
Moyenne d'âge des résidents décédés	88 ans
Nombre de sorties (transfert vers une autre institution)	2
Moyenne d'âge des résidents sorties	87 ans
Nombre de résidents venus des HUG (Belle-Idée, Trois-Chênes et Loex)	8
Nombre de résidents venus du domicile	3
Nombre de residents venus d'autres établissements (Clinique Jolimont, Bellerive, etc)	2

Soins

Présentation

La principale mission du service des soins infirmiers est d'accompagner et d'assister le résident aussi bien dans la prise en charge des soins médicaux, que dans les actes de la vie quotidienne, en fonction de son degré d'autonomie, dans une atmosphère chaleureuse et confiante.

L'équipe soignante répond aux besoins des résidents, en respectant leurs habitudes et leur rythme de vie, dans la limite des contraintes légales et institutionnelles.

Le médecin répondant est responsable de la qualité des soins médicaux et assure le suivi médical des résidents qui n'ont pas de médecin traitant ou de ceux qui souhaitent en changer. Les résidents ont la possibilité de garder leur médecin traitant durant leur séjour, à condition que celui-ci puisse se déplacer.

Organisation Infirmières/ASSC

2019, coïncide avec le renforcement de l'organisation Infirmière / ASSC sur le site des Arénières, avec la mise en place d'une organisation journalière avec trois ASSC et une infirmière en supervision qui délègue des actes médico-techniques. Les infirmières peuvent ainsi se consacrer davantage à la réalisation de plans de soins adaptés et à la mise en place d'actions appropriées, en adéquation avec la philosophie de soins de l'institution, pour garantir des soins de qualité.

Infirmière ressource en soins palliatifs

Une nouvelle infirmière ressource en soins palliatifs a été nommée sur le site des Arénières.

Son rôle est notamment de développer un projet de soins et d'accompagnement pour les pensionnaires et les proches aidants, en collaboration interprofessionnelle.



Animation

Présentation

Nous organisons chaque jour, des activités collectives ou individuelles dont le programme est à disposition des résidents ainsi que de leurs familles. Les animations ont lieu en général entre 10h et 17h30, mais peuvent être décalées, en soirée, par exemple.

Le service animation propose un éventail **d'activités, collectives et individuelles, récréatives et stimulatrices**, qui répondent aux attentes et besoins des résidents en tenant compte de leurs capacités.

Les activités proposées par le service Socioculturel sont offertes par la Résidence. Toutefois, une participation peut être demandée aux résidents pour certaines activités (cinéma, restaurant, musée...).

Nous offrons **chaque semaine des activités variées**, telles que :

- L'atelier chant ;
- L'atelier la magie des mots ;
- La gym seniors ;
- Les groupes repas ;
- L'atelier pâtisserie et dégustation des pâtisseries ;
- Les courses avec et pour les résidents ;
- La zoothérapie ;
- La manucure ;
- La réalisation de loisirs créatifs ;
- Les rencontres avec des bénévoles.



Mais aussi des **activités extra-muros régulières tout au long de l'année**, dont plus de la moitié sont réalisées conjointement entre les deux EMS telles que la visite du musée de la Croix-Rouge pour la journée mondiale de la personne âgée, la visite d'Aquatis, des journées vacances à Sézegnin avec repas et ballade en calèche, ballade sur le bateau de la CGN, etc).



L'année est également marquée par **plusieurs évènements festifs**, tels que :

- Le carnaval ;
- Les fêtes des familles au printemps et à l'automne ;
- La fête de l'Escalade ;
- Le Noël des enfants du personnel ;
- Le Noël des résidents ainsi que le goûter de Noël en compagnie des proches, des familles et des collaborateurs.

Concours « Top Culture »

Participation au concours international des résidences séniors de culture générale »Top culture » qui a lieu deux fois par année, sur 10 jours. Plus de 500 résidences de 6 pays différents s'affrontent sur 3 épreuves : le quizz de culture générale, le jeu du pendu, le concours photo.



Restauration

Présentation

La Fondation gère deux restaurants « **l'Entre-deux-tours** » situé sur le site de Poterie, et « **Au fil de l'Arve** », sur le site des Arénières. Ils proposent aux résidents de prendre leurs repas et collations dans un cadre aéré et lumineux.

Possibilité est donnée, à l'entourage et aux invités, dans un espace réservé, de partager un moment avec leur proche autour d'un repas ou d'une pâtisserie. Le service des repas pour les résidents et leurs proches, s'effectue de 12h00 à 13h00 et de 18h00 à 19h00.



Nos restaurants sont également ouverts au public, avec un service des repas de 12h00 à 13h00 et un service des boissons assuré jusqu'à 18h00.

De magnifiques terrasses sont aménagées l'été et sont ouvertes de 10h30 à 18h00.

Les menus servis au restaurant sont identiques que ceux proposés à nos résidents. Seules les quantités sont adaptées. Cela nous permet de garantir un niveau de qualité élevé et ainsi assurer un maximum de transparence aux familles et aux proches.

A l'occasion de festivités et sur commande, nous proposons un assortiment de différents gâteaux livrés par nos fournisseurs ou réalisés par notre pâtissier.



Nombre de repas servis en 2019

	Poterie	Arénières	La Résidence
Pensionnaires	79'935	67'890	
Familles	892	1'440	
Personnel	696	316	
Extérieur	56	19	
Locataires	-	-	1'095
Totaux	81'579	69'665	1'095

Forum cuisine

Deux fois par an, au printemps et à l'automne, les résidents de chaque site ont la possibilité de participer à ce forum, pour échanger sur les repas avec le personnel de la cuisine.

Menu végétarien

Introduction d'un menu végétarien, sans viande et sans poisson à chaque repas. Les résidents peuvent ainsi choisir entre une alimentation dite « traditionnelle » et végétarienne. Il y a toutefois peu de demande de la part des résidents aujourd'hui, pour ce mode d'alimentation. Les végétariens représentent environ 3% de notre clientèle.

Remplacement de la chambre froide

En février, sur le site des Arénières, nous avons remplacé la chambre froide, servant à conserver les aliments dans le respect de la chaîne du froid et des normes de stockage des produits alimentaires.



Audit ventilation cuisine

Pour prévenir les maladies (champignons) et les contaminations (légionellose, etc.), le système de ventilation de la cuisine doit être entretenu par un bon professionnel afin de respecter les normes actuelles de ventilation et de performance énergétique. Aussi, un audit et un changement de partenaire ont été entrepris en septembre.

Cellule de refroidissement

Courant décembre, nous avons fait l'acquisition d'une cellule de refroidissement, sur le site des Arénières, permettant une meilleure organisation du travail, une diminution des pertes et une maîtrise des dangers microbiologiques lors du refroidissement des aliments après cuisson.



Intendance

Présentation

L'équipe de l'intendance veille à maintenir un environnement agréable, confortable, propre et sécurisant pour les résidents. Les espaces communs ainsi que les chambres des résidents sont entretenus de manière à ce que chacun se sente un peu « comme à la maison », tout en respectant les normes de propreté et d'hygiène en vigueur.

Les vêtements des résidents, hormis le nettoyage à sec, sont traités à l'interne, par le service de la lingerie. A l'entrée du résident, son trousseau de vêtements est marqué puis est entretenu avec le plus grand soin. Nous assurons le lavage, le repassage ainsi que de petites retouches.

Projet santé et sécurité au travail

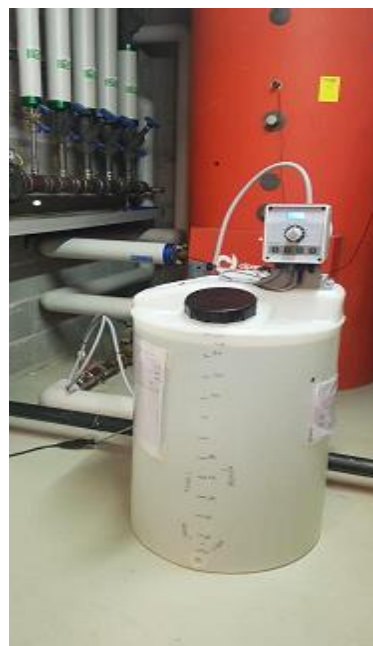
Une entreprise externe a été mandatée pour nous accompagner dans la mise en place de ce projet.

La première étape a consisté à recenser les procédures et les moyens existants, puis à réaliser une évaluation des risques par secteur et à mettre en place des mesures de prévention.

Prévention des risques microbiologiques

Suite à l'épisode de Légionellose en 2018 sur le site des Arénières, des actions correctives ont été mises en place dont l'installation sur les deux sites, d'un équipement permettant de traiter et de désinfecter l'eau, utilisant un produit à base d'argent colloïdal.

Celui-ci permet notamment d'éliminer les bactéries dont la légionnelle, du réseau de distribution d'eau chaude.



Economie d'énergie renouvelable/ Economiseur d'eau



Tous les pommeaux de douche des salles de bain se trouvant dans les chambres des résidents ont été modifiées pour intégrer un économiseur d'eau.

L'objectif étant de réduire la consommation d'eau mais aussi d'énergie sans diminuer pour autant le confort d'utilisation.

Abri fumeur

Un espace couvert à usage collectif a été installé à l'extérieur des résidences afin de limiter les effets négatifs (tabagisme passif) de la cigarette ou du vapotage aux non fumeurs.

C'est une solution efficace permettant d'instaurer une cohabitation plus harmonieuse entre les personnes fumeuses et non fumeuses. En créant un espace détente dédié aux fumeurs, les nuisances sont ainsi limitées et les risques réduits pour la santé des non fumeurs.



Grande vente aux Arénières

En juin 2019, sur le modèle de la grande vente annuelle de Poterie, fut organisée la première grande vente aux Arénières, de meubles, de vêtements, de bibelots, de vaisselle, etc, au profit des résidents. A la vue du succès rencontré auprès des résidents et du public, nous avons décidé de renouveler l'expérience l'an prochain.

Renforcement de l'équipe Intendance

Un nouvel employé polyvalent est venu renforcer l'équipe de l'intendance pour mieux répondre aux besoins et aux demandes des résidents en termes de petits travaux (déménagement de meubles, pose de tableaux, etc) et pour améliorer les prestations d'entretien des espaces communs.

Décorations des bâtiments

Au gré des saisons et des fêtes (Pâques, 1^{er} août, Noël), un effort particulier est réalisé pour la décoration des espaces de vie communs afin d'égayer le bâtiment et rythmer l'année.

Il est mis un accent particulier sur la nouveauté régulière des décorations avec l'active participation des résidents qui apprécient fortement cette activité ludique.



Noël 2019



Été 2019



Finances

Généralités

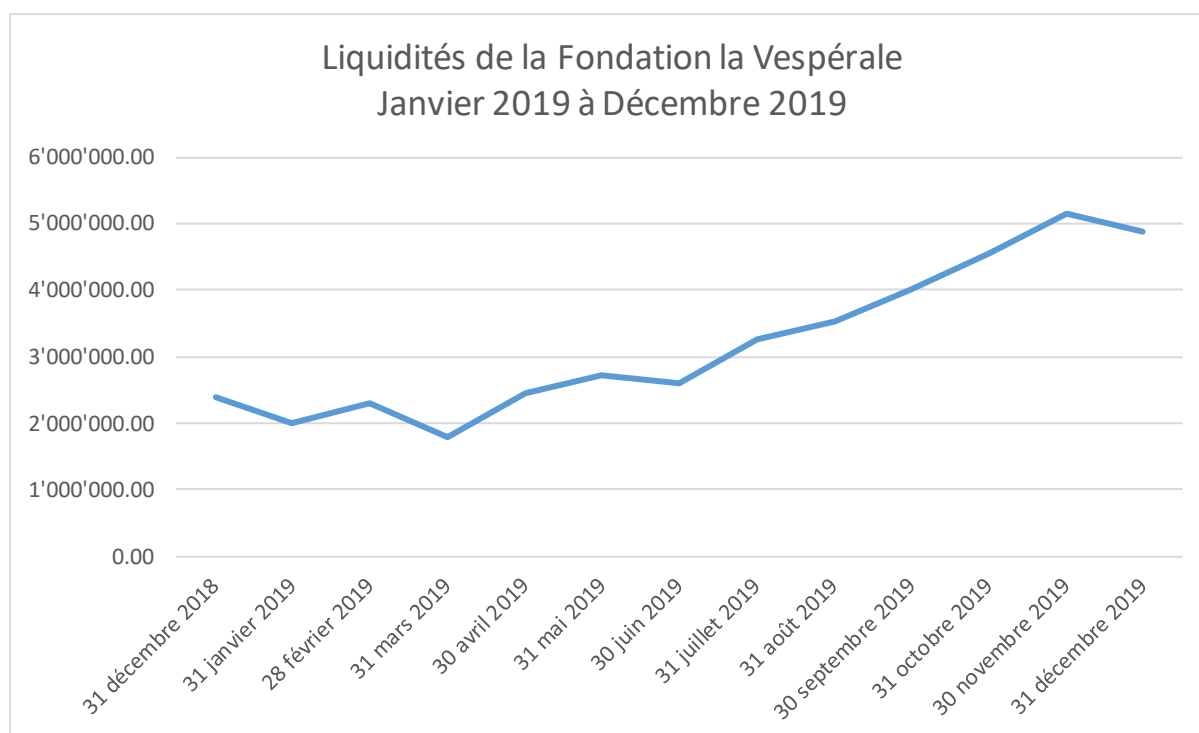
L'exercice 2019 s'est clôturé avec un résultat bénéficiaire. Par secteur, cela correspond à un résultat positif pour l'activité de l'EMS de CHF 1'179'015.00 mais à une perte de CHF 308'767.00 pour l'activité de la Résidence. La perte pour la Résidence est due à une inoccupation des appartements élevée (peu d'appartements loués).

Finances

Pour l'année 2019, le prix de pension a été augmenté de CHF 1.00 sur les deux EMS.

La subvention cantonale selon le contrat de prestations 2018-2021 a été augmentée de CHF 107'009.00 (+2.53%), ce qui a fait un montant total pour l'année 2019 de CHF 4'336'535.00.

Le niveau de trésorerie de la Fondation la Vespérale était de CHF 2'394'599.00 au 1er janvier 2019 et est passé à 4'876'259.00 au 31 décembre 2019. Ces liquidités permettent à la Fondation de préparer à moyen terme le remboursement partiel de son emprunt de MCHF 27.00.

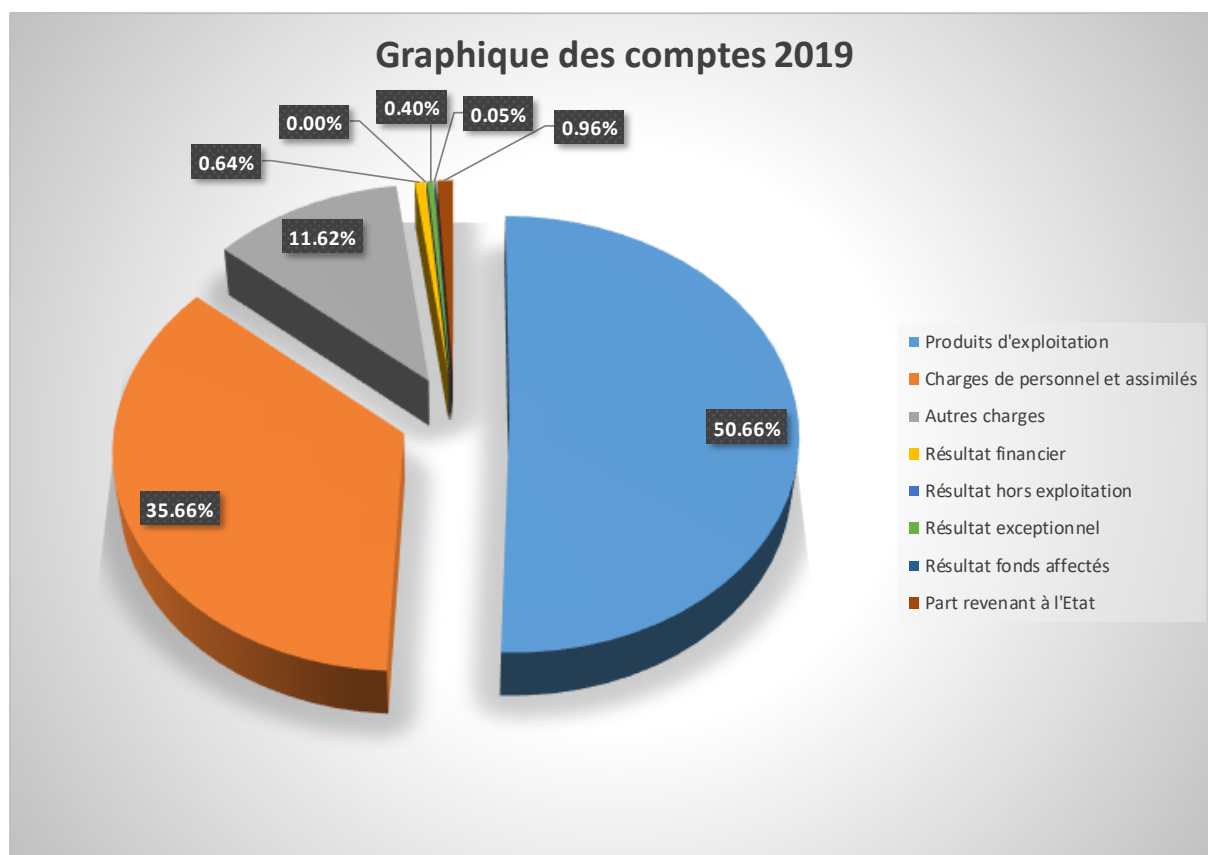


Concernant les charges de personnel et assimilés, celles-ci ont été accrues de CHF 297'778.00 pour présenter un montant de CHF 14'594'216.00. Cette augmentation (+2.08%) provient des éléments suivants :

- Revalorisation de la classe salariale 4 en 5 suite à la décision du Conseil d'Etat applicable au 1er janvier 2019 ;
- Remplacement d'aides-soignantes qualifiées pendant leur stage pratique de quatre semaines durant leur formation en validation d'acquis d'expériences d'Assistante en soins et santé communautaire ;
- Remplacement par du personnel temporaire, lors des absences maladie, accident, et maternité du personnel fixe.

Les autres charges d'exploitation présentent un montant de CHF 4'754'666.00 et ont été diminuées de CHF 325'422.00. Cette décroissance (-6.41%) des autres charges d'exploitation est due en majeure partie à des dépenses moins élevées concernant les investissements non activables et des travaux d'entretien reportés sur l'année 2020.

Les produits d'exploitation présentent une augmentation de CHF 1'006'325.00 (+5.10%) pour conclure l'exercice avec un montant de CHF 20'729'289.00. Ceci est dû en grande partie à un taux d'occupation moyen annuel très bon pour les deux EMS.



Le résultat d'exploitation après répartition affiche un bénéfice de CHF 1'380'408.00 et le résultat d'exercice après traitement affiche également un bénéfice d'un montant de CHF 870'248.00. Cela est dû essentiellement à des charges ménagères, des frais d'entretien sur l'immobilier et le mobilier, du mobilier et de l'équipement non activés prévus mais qui n'ont pas été effectués sur l'année 2019. De ce fait, ceux-ci devraient être reportés sur l'année 2020.

